BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE

Grandes cultures n° 22 du 11 avril 2012

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE BOURGOGNE
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA REGION BOURGOGNE DRAAF– SRAI

Bulletin de santé du végétal écophyto2018

écophyto2018 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

SOMMAIRE

Colza	p 1
Tournesol	p 6
Blé	p 6
Orges	p 12
Pois	p 13
Moutarde	p 14
Annexe :	p 16
Note : abeilles	p 18

Météo

Prévisions météorologiques du jeudi 12 au mardi 17 avril :

Cette période va être marquée par un temps couvert le plus souvent accompagné de passages pluvieux. Samedi et surtout dimanche devraient être plus arrosés. Les températures resteront fraîches pour la saison avec des minimales comprises entre 1 et 4°C et des maximales n'excédant pas 12°C. Un risque de gelée n'est pas exclue pour vendredi.– Source Météociel.

Colza

A retenir cette semaine :

- ¾ des parcelles ont maintenant des fleurs et 14% sont déjà à G1 (chutes des pétales) correspondant à la phase de sensibilité vis-à-vis du sclerotinia
- Continuer à bien surveiller l'activité des ravageurs (principalement des méligèthes) dans les secteurs fortement touchés par les dégâts de gel et caractérisés par une croissance peu active de la végétation et qui ne sont pas encore en fleur.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines,

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures (www.bourgogne.chambagri.fr) ou sur *www.itsap.asso.fr*

Cet encadré a été rédigé par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumis à la relecture du CNE.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE
Grandes cultures n° 22 du 11 avril 2012

Stade des colza

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 50 parcelles (pour rappel le réseau d'observation de base est fixé à 50 parcelles). Compte tenu des températures élevées enregistrées la semaine dernière, les stades évoluent rapidement. Par contre la croissance des plantes est, quant à elle, très variable d'une situation à l'autre.

D2 : inflorescence principale dégagée, boutons accolés, inflorescences secondaires visibles 2%
E : boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie 18%
F1 : premières fleurs ouvertes 28%
F2 : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes 38%
G1 : chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm 14%

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

Méligèthes

29 parcelles renseignées

Ce ravageur est encore observé dans les parcelles. Sur 29 relevés, 24 montrent en effet la présence de ces insectes sur les plantes (en moyenne 2 méligèthes par plante). A l'exception des parcelles les plus tardives où la surveillance doit être maintenue, cet insecte ne présente plus de risque pour la culture, la floraison étant largement entamée dorénavant.

Analyse de risque :

1er Cas: si recolonisation dans les parcelles stressées, peu poussantes, pas encore à F1, avec dépassement du seuil de nuisibilité

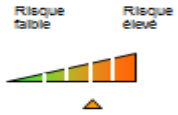

2ème Cas: toutes les autres situations

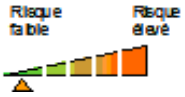

Il est important de rappeler que l'impact du ravageur sera d'autant plus préjudiciable au colza que ce dernier est stressé par ailleurs. C'est notamment le cas cette année avec des parcelles ayant du mal à redémarrer en raison des dégâts de gel de cet hiver associé au stress hydrique en cours qui limite aussi certainement les valorisations d'azote ainsi que l'ensemble des éléments minéraux (soufre, magnésie, bore).

Les seuils de nuisibilité sont rappelés ci-après : (rappel de la méthode de comptage dans le BSV n° 19)

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu developpés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Charançon de la tige du colza

10 parcelles renseignées

Quelques captures en très faible quantité sont encore signalées dans les cuvettes.
Le risque est toujours d'actualité pour les parcelles étant au stade D2-E avec une vigueur et un développement de biomasse faibles

Des dégâts occasionnés par les piqûres de charançon sont maintenant visibles en culture. Sur 3 parcelles du réseau (Evry – 89, Verdun-sur-le-Doubs – 71, Villaines-en-Duesmois – 21), on dénombre entre 2 et 8% de tiges éclatées.

Photo CETIOM

Dégâts de charançon de la tige :

Dès qu'un œuf de charançon est pondu dans la tige, les tissus environnants réagissent vivement. Les symptômes s'expriment, et ce d'autant plus fort que la montaison est active. La croissance de la tige est désorganisée et l'élongation contrariée. Les tiges prennent un aspect renflé et deviennent creuses. La moelle est dissociée et prend un aspect cotonneux. La tige se déforme, se tord et peut même éclater longitudinalement. La piqûre de ponte peut être observée à proximité de l'éclatement.

Baris des crucifères

Des captures de baris sont encore signalées cette semaine.

Pucerons cendrés du chou

32 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation puceron cendré. Aucune présence n'est signalée.

Charançons des siliques

32 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation sur plante du charançon des siliques. Aucune présence n'est signalée.

Sclerotinia

14 % des parcelles ont atteint la période de risque à savoir le stade G1 (chute des premiers pétales).
Ce stade n'étant pas forcément facile à repérer, il est important de bien identifier le stade F1, qui le précède. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours en fonction des températures (100°C base 0). Cette année on observe une très forte hétérogénéité dans les stades au sein d'une même parcelle. Si des plantes sont à G1, on trouve également d'autres plantes plus en retard n'ayant atteint que le stade E.

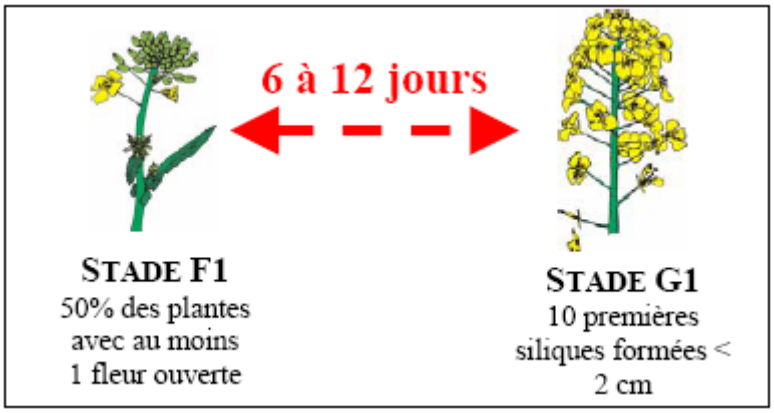

Il n'existe pas pour le sclerotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection ne peut être que préventive.
Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

- **les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales,**
- le nombre de culture sensible au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol soja…),
- les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle
- les conditions climatiques humides favorables à la germination des sclérotes

46 kits pétales sont mis en place sur les parcelles du réseau pour identifier le risque. Les résultats des 7 premiers kits réalisés montrent un risque moyen à faible. En effet comme le montre le tableau suivant, les résultats sont hétérogènes (cf. tableau ci-dessous) :

Lieu	Département	% de pétales contaminés
Champforgeuil	71	0
Serrigny-en-Bresse	71	0
Comblanchien	21	12,5
Verdun-sur-le-Doubs	71	20
Franxault	21	25
Dracé	69	35
Evry	89	45

Résultats des kits pétales en Bourgogne le 11 avril 2012

Rappelons qu'on estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque à priori d'avoir une contamination des plantes engendrant une nuisibilité est élevé.
Avec le retour des pluies les contaminations devraient progresser d'autant que des apothécies (organes de fructification des sclérotes) ont été observées dans plusieurs parcelles.
C'est le climat durant toute la floraison qui favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90% dans le couvert durant 3 jours consécutifs pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Actuellement nous distinguons deux situations :

- parcelles ayant atteint le stade G1, (Puisayes, Val de Saône, Plaine de Dijon, Centre Nivernais, etc…) avec des pétales qui commencent à rester collés, le risque existe et va devenir de plus en plus important avec principalement le retour des pluies

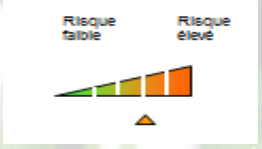

Risque faible — Risque élevé

- pour les autres situations plus tardives (plateaux nord Côte d'Or, Yonne), le risque est faible, mais attention aux parcelles étant à F1 – F2 et qui pourraient atteindre le stade G1 dans les prochains jours.

Botrytis

Le botrytis est régulièrement signalé dans les parcelles ayant été touchées par le gel. Ce champignon de faiblesse se développe au profit d'organes blessés. On note une progression même sur des plantes actuellement en fleur qui avaient été épargnées par le gel mais qui ont subi une très forte défoliation cet hiver. La présence du champignon fragilise les pieds.

Photo : Sébastien LEAU – CEREPY

Autres maladies

Sur les parcelles signalées les semaines précédentes avec de la cylindrosporiose, la maladie continue de progresser.

4 parcelles avec du phoma ayant provoqué des nécroses (4 à 20% des pieds) sont signalées à Evry, Les Bordes, Vinneuf (89) et Laignes (21).

Sur deux parcelles (Les Bordes et Vinnneuf – 89), il y a présence d'oïdium sur feuilles sur 2 et 20% des plantes.

Tournesol

Les conditions météorologiques ne sont pas très poussantes et on commence à voir quelques parcelles au stade cotylédon pour les plus avancées.

Blé tendre

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 37 parcelles (8 dans l'Yonne, 8 dans la Nièvre, 12 en Côte d'Or et 9 en Saône et Loire).

Stades

La majorité des parcelles est maintenant au stade 1 nœud. Les parcelles au stade 2 nœuds sont positionnées dans l'ouest de la Nièvre, le sud de la Côte d'Or et la Saône et Loire.

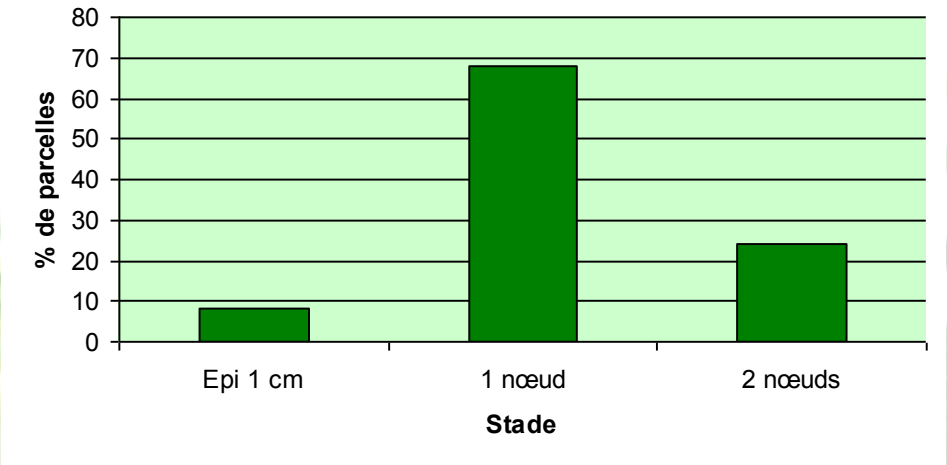

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies…) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN…) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette *« Les abeilles butinent »* et la note nationale BSV *« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »* sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur *www.itsap.asso.fr*

Le piétin verse

Le piétin verse constitue le premier risque sanitaire à évaluer en ce début de printemps.
Les premières observations sont à réaliser sur la base des tiges, dès que le blé atteint le stade épi 1 cm et jusqu'au stade 2 nœuds.

A ce stade, bien différencier les maladies du pied les unes des autres :

- *Piétin verse : une tache floue sous le 1er nœud et la présence de stromas noirs sur les gaines proches de la tige.*
- *Rhizoctone : une à plusieurs taches nettes entre le plateau de tallage et le 2ème nœud avec généralement une déchirure de la gaine.*
- *Fusariose : une tache brune de grande taille qui suit les nervures.*

Attention, il est probable que rhizoctone et fusariose soient des parasites plus fréquemment rencontrés sur des peuplements éclaircis par le gel.

Symptômes de piétin

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Franche Comté

Symptômes de rhizoctone

Microdochium nivale sur gaine

Première manière d'évaluer le risque de piétin verse : la variété. En effet, aujourd'hui, on sait que les variétés dont la note de sensibilité à la maladie donnée par le GEVES est égale ou supérieure à 5 ne valorisent pas le traitement contre cette maladie (classement des variétés ci-après).

Références				Note GEVES				Variétés récentes
				Les plus résistants				
		SAMURAI	HYBRED	7	**BOREGAR**	GALACTIC		
		BERMUDE	MANAGER	6	**SORRIAL**	INTERET	**PHARE**	AZZERTI
					ALLEZ Y	**MUSIK**	KARILLON	
	ATTLASS	RENAN	SANKARA	5	RAZZANO			
					FLUOR			
		LIMES	**ALIXAN**	4	ALIGATOR	**APRILIO**	AS DE COEUR	
					SWEET	CHEVRON	NUCLEO	ADHOC
HAUSSMANN	TREMIE	COURTOT	**CAPHORN**	3	SOLLARIO	VALODOR	**ILLICO**	ARAMIS
	RUNAL	**INSTINCT**	**MERCATO**		EXELCIOR	EXPERT	BAROK	**ACCROC**
ROSARIO	**PREMIO**	PALEDOR	EPHOROS		ARISTOTE	AMADOR	OXEBO	(RUSTIC)
			GRAINDOR		PREVERT	**COMPIL**		
					PAKITO	CROISADE	SY ALTEO	
	SELEKT	CEZANNE	SPONSOR	2	ALTAMIRA	SOLEHIO	SCOR	
AUBUSSON	**APACHE**	CROUSTY	**SOISSONS**		**GALOPAIN**	TRAPEZ	ADAGIO	
PERFECTOR	HYSUN	GALIBIER	CORDIALE		(ATTITUDE)	AEROBIC	(LEAR)	DIALOG
(GLASGOW)	BAGOU	DINOSOR	**CAMPERO**		**HYSTAR**	**GONCOURT**	(JB DIEGO)	
(CHEVALIER)	ALDRIC	(AMBITION)	**ORVANTIS**		**SOKAL**	**ARKEOS**	BRENTANO	MIROIR
		(CCB INGENIO)	(PR22R58)					
KORELI	HYXO	ISENGRAIN	ARLEQUIN	1	**AREZZO**			
GARCIA	**ALTIGO**	**EUCLIDE**	BOISSEAU					
				Les plus sensibles				

Une estimation complémentaire du risque de piétin verse peut être réalisée grâce aux grilles régionales du SRAL. Voir en annexe 1 les deux grilles proposées pour la région Bourgogne.

Cette estimation peut être améliorée en prenant en compte la climatologie de l'année en cours avec l'aide du modèle TOP PIETIN. **Le niveau de risque de piétin verse n'a pas évolué depuis la semaine dernière et s'inscrit à ce jour à un niveau modéré**.

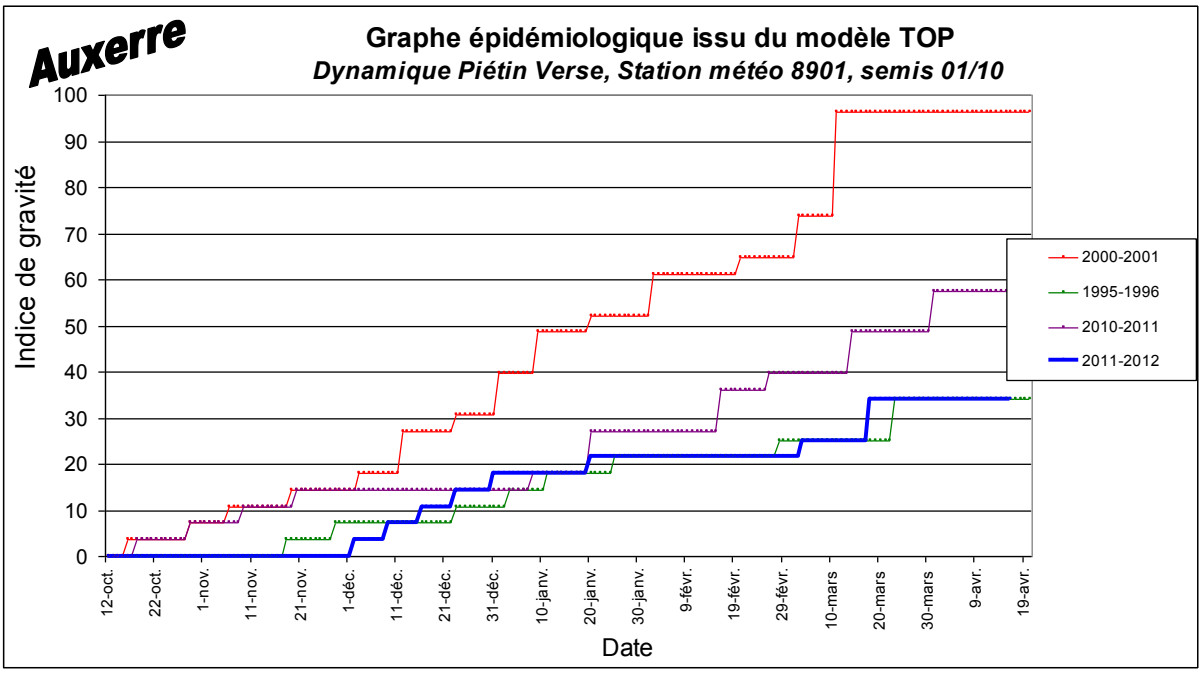

Dans le détail régional, la Côte d'Or semble présenter un risque un peu supérieur à celui calculé dans les autres départements. C'est aussi le cas pour les semis réalisés très précocement avant le 1er octobre ainsi que pour les parcelles en blé sur blé.

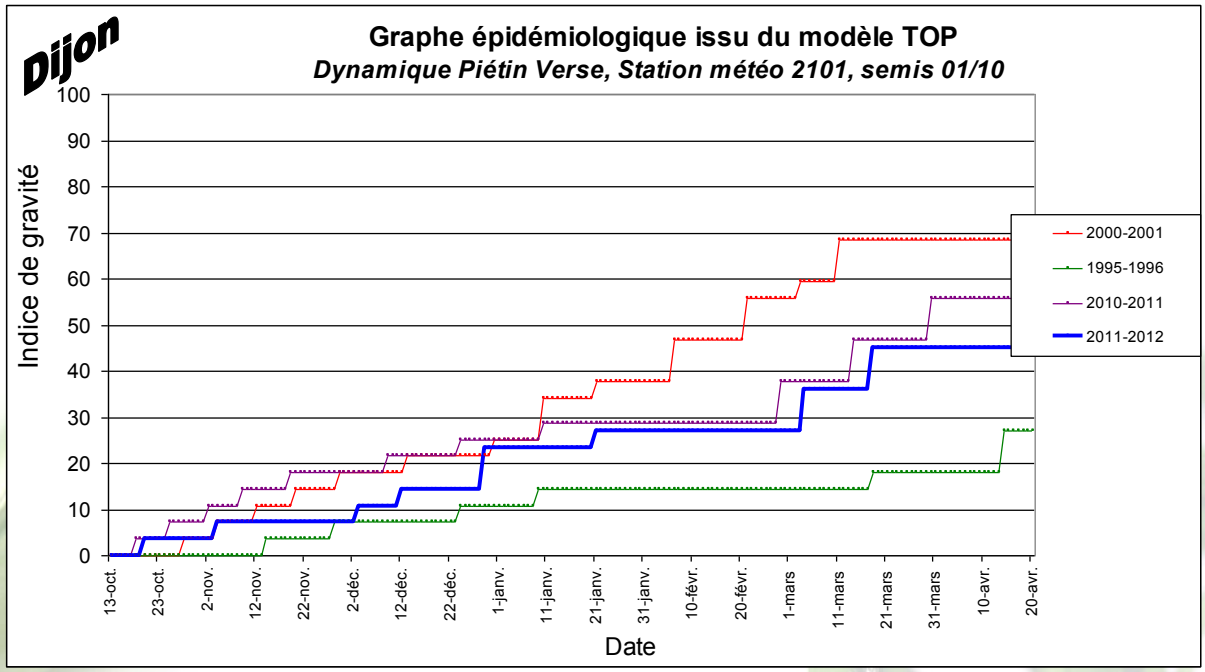

Enfin, **le critère déterminant reste le comptage du nombre de tiges touchées** (sur une cinquantaine de tiges) :

- Moins de 10% de tiges atteintes = ne pas intervenir.
- Entre 10 et 35% de tiges atteintes = rentabilité variable du traitement. Dans ce cas, tenir compte de la note globale de risque calculée à l'aide de la grille de risque.
- Plus de 35% de tiges atteintes = traiter contre le piétin verse entre les stades épi 1 cm et 1 nœud, voire au plus tard à 2 nœuds.

Sur le réseau, parmi les 26 parcelles ayant fait l'objet d'un diagnostic du piétin verse, seules 3 font état de sa présence, dont une à 36% de tiges touchées (Villy le Moutiers, dans le sud de la Côté d'Or, sur Apache semé le 10/10/2011), toujours la même depuis le début de reprise des observations. Par ailleurs, dans les parcelles éclaircies par le gel et d'autant plus qu'il manque des tiges par pied, le risque de propagation du piétin verse devient limité. En revanche, le rhizoctone est identifié dans 4 parcelles.

Malgré quelques pluies enregistrées ici ou là au cours des jours passés, le risque de piétin verse reste à un niveau faible.

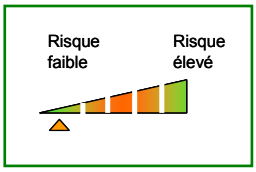

Oïdium

Cette maladie a fait un retour remarqué l'an dernier favorisé par des conditions sèches en début montaison. Actuellement, sur les 30 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 5 enregistrent quelques tâches d'oïdium sur le bas du feuillage, très en dessous du seuil de nuisibilité de 20% de feuilles touchées.

Le risque oïdium est faible mais à suivre au cours des semaines à venir.

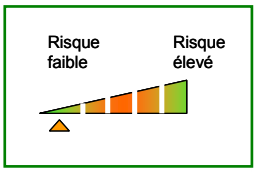

Septoriose

Actuellement soumis à des amplitudes thermiques fortes, certains blés laissent apparaître des tâches sur leur feuillage. C'est le cas dans une parcelle sur deux parmi celles qui ont été observées cette semaine. **Ce n'est pas de la septoriose** mais, comme au cours des campagnes passées, des **symptômes physiologiques**. Ces derniers s'observent fréquemment sur la partie supérieure du feuillage alors que le bas de la plante est indemne de tâches. Les variétés qui extériorisent le plus ce type de symptômes sont APACHE (photo ci contre), PREMIO, AREZZO, CAPHORN et ORVANTIS.

D'autre part, ici et là apparaissent des symptômes de couleur lie de vin à l'extrémité des feuilles. **Ce n'est toujours pas de la septoriose** mais de la **jaunisse nanisante** transmise par des pucerons à l'automne.

Tâches Physiologiques

Jaunisse nanisante

Du côté de la septoriose dont les symptômes progressent du bas vers le haut de la plante, c'est le calme plat compte tenu de la sécheresse ambiante. Les quelques pluies enregistrées au cours des derniers jours ne sont pas de nature à augmenter le risque dans l'immédiat.

En tout état de cause, le risque septoriose ne sera à considérer qu'à partir du stade 2 nœuds.

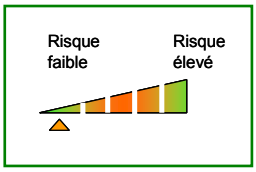

La rouille brune

30 parcelles ont fait l'objet d'une observation vis-à-vis de cette maladie. Aucune ne présente la moindre trace de la maladie.

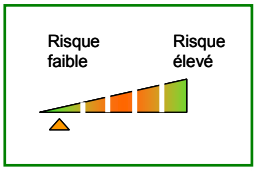

Le risque rouille brune est faible.

La verse

Bien que les conditions climatiques soient moins ensoleillées et plus pluvieuses le risque de verse reste modeste, même pour les parcelles présentant un bon état végétatif.

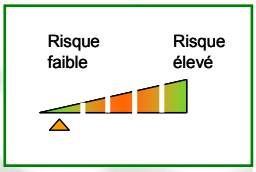

Le risque de verse observé en pleine montaison est faible.

ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 20 parcelles (4 dans l'Yonne, 4 dans la Nièvre, 9 en Côte d'Or et 3 en Saône et Loire).

Stades

La majorité des parcelles a atteint le stade 2 nœuds, voire plus pour des situations très précoces du sud de la Côte d'Or et de l'ouest de la Nièvre.

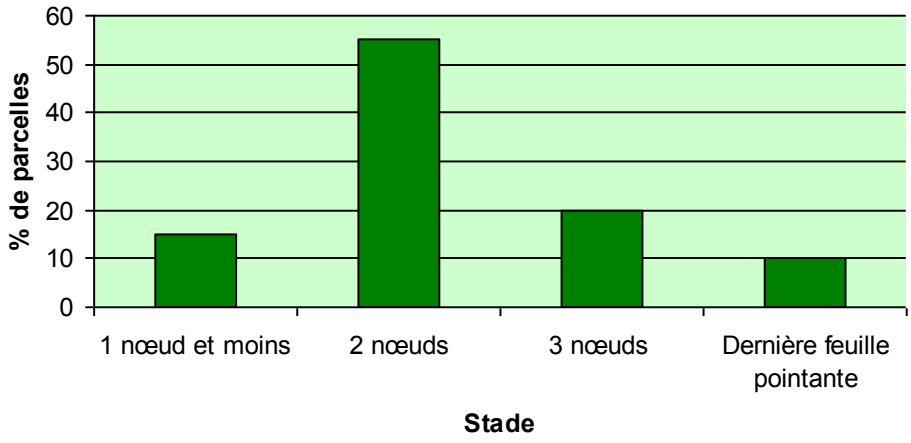

Les maladies

De manière isolée, oïdum, rhynchosporiose sont observées à un faible niveau sans évolution par rapport à la semaine dernière.
En revanche, la situation s'est encore dégradée du côté de **l'helminthosporiose teres** dans la zone d'observation non traitée des parcelles (photo). Dans plus de 80% des parcelles, la maladie est identifiée sur la F3 visible des variétés les plus sensibles. Plus précisément, 15% des parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité de 10% des feuilles touchées.
Par ailleurs, on rappellera que cette maladie a un caractère explosif lié à une durée d'incubation très courte de l'ordre de 2 à 3 jours une fois les spores installées sur le feuillage. De ce fait, la simple présence de symptômes est une source de risque significative.

Concernant l'helminthosporiose teres, la clé d'entrée de l'analyse de risque est la variété. La plus sensible est ESTEREL suivie d'un peu plus loin par ARTURIO, KETOS, AZUREL, ABONDANCE, PASSEREL, Metaxa et Salamandre.

Deux cas se présentent :

- Sur les parcelles n'ayant pas reçu de traitement à ce jour, le risque est élevé et deviendra maximum au stade dernière feuille étalée, d'autant plus que la variété est sensible.

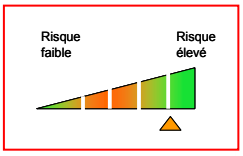

- Sur les parcelles ayant reçu un traitement à ce jour, le risque est faible mais devra être réévaluer à la sortie des premières barbes.

La verse

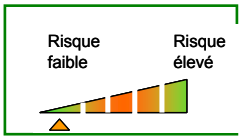

Bien que les conditions climatiques soient moins ensoleillées et plus pluvieuses le risque de verse reste modeste, même pour les parcelles présentant un bon état végétatif.

Le risque de verse observé en pleine montaison est faible.

ORGES DE PRINTEMPS

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 14 parcelles (2 dans l'Yonne, 4 dans la Nièvre, 8 en Côte d'Or et 0 en Saône et Loire).

Hormis 2 parcelles qui n'ont pas commencé à taller, toutes les autres sont au stade 1 à 2 talles.

L'état sanitaire de toutes ces parcelles est excellent.

POIS DE PRINTEMPS

Stades

Les 7 parcelles observées cette semaine dans l'Yonne et la Côte d'Or sont au stade 2 à 4 feuilles pour des semis de la première quinzaine de mars.

Les sitones

Le développement des sitones est favorisé par des températures moyennes supérieures à 12°C, un bon ensoleillement et un temps sec, plus particulièrement dans la phase de risque qui s'étend jusqu'au stade 6 feuilles.

<u>Apprécier le risque :</u>

Observer 10 plantes, choisies au hasard, espacées les unes des autres d'au moins quelques mètres. L'observation portera sur les morsures d'adultes sur les stipules.

Noter l'intensité de l'attaque sur les 2 stipules du bas :

0 : pas de morsures
1 : de 1 à 5 morsures
2 : de 5 à10 morsures
3 : plus de 10 morsures

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10 morsures en moyenne sur les 2 premières feuilles.

Renouveler les comptages chaque semaine, **jusqu'au stade de 6 feuilles**.

Source : ARVALIS

La situation s'est dégradée par rapport à la semaine dernière dans la mesure où les 7 parcelles observées cette semaine présentent toutes des morsures de sitones : 1 parcelle avec plus de 10 morsures, 1 parcelle avec de 5 à 10 morsures et 5 parcelles avec de 1 à 5 morsures par feuille.

Le risque est élevé : les pois de printemps méritent une attention soutenue vis-à-vis des sitones jusqu'au stade 6 feuilles.

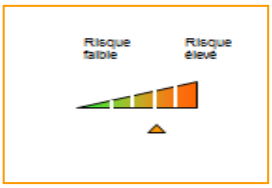

Moutarde brune de printemps

Le réseau d'observation

Cette semaine 11 sur 12 parcelles ont été observées, sur la région Bourgogne, 2 dans l' Yonne, 2 en Saône et Loire et 7 en Côte d'Or (2 Chatillonnais et 5 en Plaine dijonnaise).

Stade de la culture

A ce jour
20 % des parcelles sont au stade deux feuilles (B2)
70 % des parcelles sont au stade quatre feuilles (B4)
10 % des parcelles sont au stade six feuilles (B6)

Limaces

Les conditions sèches ne sont pas favorables aux limaces, aucune morsure n'est constatée .

Altises des Crucifères

La période de risque se situe du stade levé jusqu'au stade 3 feuilles, pour la plupart des parcelles, **le risque devient nul.**

Maladies

Néant

Compte tenu de la fréquence importante de jours fériés à venir, le Bulletin de Santé du Végétal paraîtra la semaine prochaine le mercredi 18 avril 2012

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRYSOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de : ONEMA Office national de l'eau et des milieux aquatiques

ANNEXE *1*

GRILLE D'EVALUATION
DU RISQUE PIETIN VERSE
EN BOURGOGNE HORS SAONE ET LOIRE

UTILISATION DE LA GRILLE

1 – Attribuer une valeur de risque pour chacun des trois facteurs
2 – Faire la somme des 3 chiffres obtenus
3 – Comparer la note globale à 10

A : TYPE DE SOL	
Argileux – Argilo …	1
Limon moyen	2
Limon battant	4

B : DATE DE SEMIS	
Avant le 5 octobre	4
Après le 6 octobre	3

C : POTENTIEL INFECTIEUX DES SOLS

PRECEDENT		ANTEPRECEDENT	
Blé tendre	4	Blé tendre	4
Orge de printemps	2	Orge d'hiver	3
Maïs	3	Orge de printemps	1
Sorgho	3	Maïs	2
Colza	3	Colza	3
Tournesol	4	Tournesol	1
Pois (+ légumes)	4	Pois (+ légumes)	-
Soja	2	Soja	1
Betterave	2	Betterave	2
Oignon	1	Oignon	-
Trèfle grainé	3	Trèfle grainé	-
Jachère	2	Jachère	-

Retenir la note la plus forte (exemple : précédent colza = 3 et antéprécédent blé = 4, prendre la note 4)

CORRECTIF EVENTUEL

Importance du blé dans la rotation :
Si la parcelle a reçu récemment un blé sur blé + 1

NOTE GLOBALE
(A + B + C) ____

Réaliser une intervention anti-piétin quand la note globale atteint ou dépasse 10.

GRILLE D'EVALUATION
DU RISQUE PIETIN VERSE
SAONE ET LOIRE

UTILISATION DE LA GRILLE

1 – Attribuer une valeur de risque pour chacun des trois facteurs
2 – Faire la somme des 3 chiffres obtenus
3 – Comparer la note globale à 10

A : TYPE DE SOL	
Argileux – Argilo …	2
Limon moyen	3
Limon battant	4

B : DATE DE SEMIS	
Avant le 5 octobre	4
Entre le 6 et le 25 octobre	3
Après le 26 octobre	2

C : POTENTIEL INFECTIEUX DES SOLS

PRECEDENT		ANTEPRECEDENT	
Blé tendre	4	Blé tendre	4
Tournesol	4	Colza	4
Orge d'hiver	4	Orge d'hiver	3
Orge de printemps	3	Maïs	3
Maïs	3	Orge de printemps	1
Colza	2	Prairie	1
Soja	1	Seigle	1

Retenir la note la plus forte (exemple : précédent colza = 2 et antéprécédent blé = 4, prendre la note 4)

CORRECTIF EVENTUEL

Importance du blé dans la rotation :
Si la parcelle a reçu récemment un blé sur blé + 1

NOTE GLOBALE
(A + B + C) ____

Réaliser une intervention anti-piétin quand la note globale atteint ou dépasse 10

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE
Grandes cultures n° 22 du 11 avril 2012

écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Note nationale BSV

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

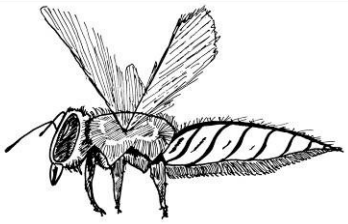

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAl[1], AP-CA[2], ITSAP-Institut de l'abeille[3], et soumise à la relecture du CNE[4].

1-Direction générale de l'alimentation
2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture
3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation
4-Comité national d'épidémiosurveillance dans le domaine végétal

Crédits photos et dessin : J. Jullien DGAl-SDQPV et ANAMSO (colza, p.2)

En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

Une démarche éco-responsable

Les causes de dépérissement des abeilles sont multiples. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de :
- la gestion des ressources alimentaires des abeilles ;
- la maîtrise des risques sanitaires du cheptel ;
- l'utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques en protection des cultures.

Face à ces risques, les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires visant à protéger les insectes pollinisateurs.

Les voies d'intoxication

Des empoisonnements d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués pendant la période de floraison ou lors de la production d'exsudats, car c'est dans ces situations que les butineuses sont les plus actives, tant sur les plantes cultivées que sur les adventices. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes (contact ou ingestion) :

- **par contact** : quand l'abeille est exposée directement à un produit dangereux, surtout aux heures chaudes de la journée ; se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée avec un produit persistant ; reçoit des traînées de vapeurs ou de poussières toxiques au-dessus des plantations limitrophes de celles qui sont en fleurs ;

- **par ingestion** : quand l'abeille prélève du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation ; par l'utilisation avant floraison d'un produit rémanent ou systémique ; suite à un enrobage de semence avec un produit systémique et persistant durant la floraison ; ou enfin par des poussières d'enrobage insecticide émises lors de semis en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques, telles que définies notamment dans l'arrêté interministériel du 13 janvier 2009.

Sur « e-phy », consultez la rubrique ECOACS

Base de don-

Connaître les risques d'intoxication d'abeilles avant de traiter

Les professionnels de la production végétale et du paysage doivent impérativement connaître l'écotoxicité des produits phytosanitaires avant de les appliquer sur les cultures ou les zones non agricoles. La règle de base consiste à lire l'étiquette du produit figurant sur l'emballage (classement toxicologique, phrases de risque correspondantes). En complément, il est possible de consulter les fiches de données de sécurité [1] des produits phytopharmaceutiques et l'Index phytosanitaire de l'Acta, mis à jour chaque année.

Sur Internet, on peut aussi consulter avec intérêt le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages autorisés en France "e-phy"[2], dans lequel figure une rubrique appelée Ecoacs (voir encadré) sur les effets non-intentionnels sur les auxiliaires biologiques, dont l'abeille domestique. Enfin, la base Agritox[3] renseigne sur les principales propriétés de « dangers » des substances actives.

1-http://www.quickfds.com ou http://www.phytodata.com

2-http://e-phy.agriculture.gouv.fr

3-Agritox est une base de données sur les propriétés physiques et chimiques, la toxicité, l'écotoxicité, le devenir dans l'environnement, la réglementation sur les substances actives phytopharmaceutiques. Elle a été créée par le département de phytopharmacie et d'écotoxicologie de l'Inra. 80 % des informations proviennent des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché déposés par les industriels et validés par les experts aux niveaux français et européen, et 20 % sont de source bibliographique (www.dive.afssa.fr/agritox/index.php).

Les bonnes pratiques phytosanitaires inscrites dans la réglementation en vigueur

• *Conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage phytosanitaire*

D'une façon générale, il faut noter que l'arrêté du 28 novembre 2003, paru au Journal officiel du 30 mars 2004, interdit tout emploi d'insecticides ou d'acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats ; ceci afin de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Par dérogation, l'emploi d'insecticides et acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats est cependant possible dès lors que deux conditions sont respectées :

1. L'intervention a lieu en dehors des périodes de butinage, c'est-à-dire tard le soir ou tôt le matin (les cultures n'étant pas visitées par les butineuses).
2. Le produit insecticide ou acaricide employé bénéficie d'une mention « abeilles ». L'arrêté définit en effet trois types de mention « abeilles » pouvant être attribuées aux insecticides ou acaricides :

- « Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles ».
- « Emploi autorisé au cours de périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles » ;

« Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles ».

• *Eviter les dérives lors des traitements*

L'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 impose aux applicateurs (professionnels agricoles, personnel des collectivités, particuliers) de mettre en œuvre des moyens appropriés pour éviter tout entraînement des produits phytopharmaceutiques en dehors des parcelles ou des zones traitées. Il convient dans ce cadre d'éviter toute dérive des produits vers les ruches et ruchers.

• *Mesures anti-dérives lors du semis*

L'arrêté interministériel du 13 janvier 2009 précise les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en vue de limiter l'émission des poussières lors du procédé de traitement en usine.

N'hésitez pas à échanger avec les apiculteurs qui travaillent autour de vous et adaptez vos pratiques en leur demandant conseil vis-à-vis des abeilles. Sur cette photo, colonie peu populeuse après dérive.

• Mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (effets possibles de synergies). Pour cette raison, il convient d'être extrêmement vigilant en matière de mélanges et de respecter l'arrêté ministériel du 7 avril 2010. Ce dernier prévoit dans son article 8 : que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1er de l'arrêté du 28 novembre 2003 susvisé, un délai de 24 heures soit respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles/imidazoles sont donc interdits en période de floraison et d'exsudation de miellat par les pucerons.

Les bonnes pratiques pour favoriser l'activité des insectes pollinisateurs et pour maintenir des ressources alimentaires en dehors des périodes de floraison des cultures mellifères

- Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, pensez à consulter le Bulletin de Santé du Végétal et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture.
- Ne laisser jamais d'eau polluée par des substances actives chimiques autour des parcelles ou sur votre exploitation, les abeilles s'abreuvent et collectent de l'eau pour assurer le développement de leur colonie.
- Favorisez la présence des pollinisateurs pour la pollinisation de vos cultures en implantant des espèces mellifères autour de vos parcelles (bandes mellifères le long des cours d'eau et bord de champ, haies mellifères, CIPAN mellifères…). Rendez non attractifs pour les abeilles les couverts herbacés et fleuris entre-rangs dans la parcelle à traiter, par exemple en les broyant ou les fauchant. Pour ne pas que la flore mellifère devienne un piège pour les pollinisateurs, il est impératif que la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines soit évitée.
- Participez au maintien de l'apiculture sur votre territoire avec des cultures diversifiées et des rotations plus longues en intégrant des légumineuses ou des oléoprotéagineux dans votre assolement.
- Laissez des plantes messicoles s'implanter en bords de champs pour favoriser la biodiversité florale et mellifère.

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADAB (Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne) – CERD, 6 Place Saint Christophe, 58 120 Château-Chinon. Tél.03 86 85 02 10 cerd@wanadoo.fr, ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr